



## Soprorente

Issy-les-Moulineaux, le 25 janvier 2021

Chère Associée, cher Associé,

L'année 2020 s'est achevée sur une note d'espoir, avec le début des campagnes de vaccination, laissant enfin entrevoir la possibilité, à moyen terme, d'une maîtrise de la pandémie. Pour autant, ces derniers mois ont bousculé certaines certitudes économiques établies et accéléré des tendances de fond initiées depuis quelques mois ou années déjà. Il aura fallu nous adapter en un temps record à un contexte inédit.

**Sigrid Duhamel**  
Président du directoire  
de BNP Paribas REIM France

### Principaux indicateurs SOPRORENTE



DISTRIBUTION 2020  
**14,50 €/part**  
(identique à 2019)



TAUX DE RECOUVREMENT  
DES LOYERS  
**92 %**  
(du 01/04/2020 au 31/12/2020)



TOF « ASPIM » 2020  
**89,4 %**



ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN  
DE LA PART ENTRE 2019 ET 2020  
**+0,4 %**

### Comment se sont comportées les SCPI durant cette année 2020 ?

Il est encore un peu tôt pour faire un bilan chiffré, précis et définitif. Cependant, il nous a semblé intéressant de partager un premier constat à travers l'analyse simple de trois données essentielles pour caractériser l'activité d'une SCPI.

**I. Revenus 2020** : en moyenne, sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2020, vos SCPI auront recouvré une part très significative des loyers facturés. Le solde peut correspondre, au cas par cas, à des facilités de paiement (reports), à des négociations en cours ou à des abandons de loyers (parfois assortis d'une prorogation de la durée du bail). Les effets de la crise sanitaire sont donc visibles, personne n'en a jamais douté, mais très supportables par vos SCPI, leur permettant d'honorer l'engagement de distribution 2020 affiché au troisième trimestre.

**II - Valeur des actifs** : les conclusions des experts immobiliers de vos SCPI ne devraient globalement réajuster que très modérément la valeur des immeubles au 31 décembre 2020 par rapport à leur valeur un an plus tôt. Les variations, certes, ne seront pas homogènes d'une typologie d'actifs immobiliers à une autre. Les bureaux adaptés aux besoins des utilisateurs, notamment ceux situés au sein du quartier central des affaires parisien (QCA) et dont les valeurs sont révisées à la hausse, résisteront plutôt bien. Cette évolution sera partagée par les entrepôts logistiques. La résilience des valeurs, s'agissant des locaux commerciaux, concernera les pieds d'immeubles dans des emplacements de première qualité. Les « retail parks » tireront généralement leur épingle du jeu, tandis que les galeries et centres commerciaux porteront davantage la trace de la crise sanitaire et économique.

**III - Liquidité des parts de vos SCPI** : pour les SCPI à capital fixe, le volume des échanges de parts sur le marché secondaire a été affecté, enregistrant un repli de presque 40 % par rapport à 2019. Pour autant les prix d'exécution moyens sur l'exercice 2020 comparés sur un an varient à la hausse (de +0,4 % à +8 % selon la SCPI). Le nombre de parts en attente de contrepartie au 31 décembre 2020 représente entre 0,5 % et 1,2 % du nombre total de parts. Ces derniers chiffres sont très rassurants. Pour les SCPI à capital variable les demandes de retrait se sont réalisées dans les conditions habituelles, les souscriptions de nouvelles parts ayant été très supérieures aux demandes de retrait. Ces constats confirment un grand attentisme chez les acquéreurs potentiels mais aussi que les associés existants ont fait preuve de sang-froid et conservé leur détention.

Au total le produit SCPI aura montré en 2020, dans un contexte tout à fait exceptionnel, sa capacité à amortir les chocs, son caractère défensif, sa compétitivité comparée à d'autres classes d'actifs et sa place méritée dans le paysage de l'épargne en général. Plus que jamais, diversification et vision long terme sont les maîtres mots d'une épargne gagnante.

Cette année 2020, si particulière, aura été celle de tous les défis, face auxquels BNP Paribas REIM France a démontré toute sa capacité de résilience, la force de son savoir-faire et de son expertise. À ce titre, je tiens à adresser plusieurs remerciements sincères. Tout d'abord à nos clients locataires, notamment ceux les plus touchés par la crise, que nous avons accompagnés afin de trouver des solutions pérennes dans l'intérêt de tous. Ensuite, à l'ensemble des équipes de BNP Paribas REIM France qui ont fait preuve d'un engagement exceptionnel et exemplaire tout au long de cette période. Et enfin, et surtout, à vous, Associés de nos SCPI, pour la fidélité et la confiance que vous nous témoignez, année après année, permettant d'appréhender ce nouveau millésime avec prudence, espoir et détermination.

Au nom du Directoire et de l'ensemble des collaborateurs de BNP Paribas REIM France, je vous présente nos meilleurs vœux, en particulier de bonne santé, pour cette nouvelle année 2021. Soyez assurés que la société de gestion emploiera toute son énergie à défendre vos intérêts et mériter votre confiance.





# Soprorente

**SCPI À CAPITAL FIXE**

BULLETIN  
SEMESTRIEL  
D'INFORMATION

20-S2 du 2<sup>ème</sup> semestre 2020 - Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021

## LE MOT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

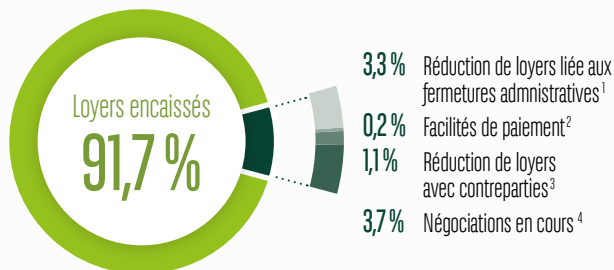
### Évolution du patrimoine

Au cours du semestre, Soprorente a connu une entrée locative à Fontenay-sous-Bois (94) portant sur 194 m<sup>2</sup> pour une durée de 10 ans et un loyer annuel de 22 K€.

Le taux d'occupation ASPIM de la SCPI s'établit au 2<sup>nd</sup> semestre à 88,8 % soit une baisse de -1,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre, en raison d'une part de la franchise prévue contractuellement dans le bail du locataire au Haillan (33) au 3<sup>ème</sup> trimestre et d'autre part des avoirs de loyers octroyés sur la période. La SCPI n'a pas connu de départ au 2<sup>ème</sup> semestre 2020.

### Perception des loyers

La perception des loyers reste un enjeu majeur dans le contexte sanitaire et économique actuel. Les loyers encaissés au 31 décembre 2020 représentent près de 92 % des loyers quittancés aux locataires depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020.



<sup>1</sup> Annulation de loyers accordée aux locataires concernés par les fermetures administratives.

<sup>2</sup> Report et échelonnement des paiements des loyers dûs.

<sup>3</sup> Réduction ponctuelle de loyers avec contrepartie (notamment allongement de la durée ferme du bail).

<sup>4</sup> Échanges en cours avec les locataires afin d'aboutir à un accord locatif.

## À L'AFFICHE CE SEMESTRE

### Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de Soprorente est prévue le **28 juin 2021 à 9h30**.

### E-Convocation

Nous vous rappelons que tous les associés ont désormais la possibilité d'être convoqués et de voter par voie électronique. Pour bénéficier de la convocation électronique, il vous suffit, conformément aux dispositions réglementaires et aux statuts de votre SCPI, de nous retourner votre consentement par courrier à l'aide du formulaire disponible sur le site internet [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr), rubrique Documentation / Assemblées générales SCPI (e-convocation/e-vote).

### Déclaration fiscale 2020 – Impôt sur la Fortune immobilière (IFI) 2021

La valeur IFI par part des sociétés gérées par BNP Paribas REIM France vous sera communiquée en même temps que les informations pour la déclaration fiscale 2020 au cours du deuxième trimestre 2021 par courrier, et sur votre Espace Associé.

## PROFIL DE LA SCPI AU 31/12/2020

€	<b>CAPITAL STATUTAIRE</b>	36 912 015 €
📄	<b>NOMBRE DE PARTS</b>	241 255
👤	<b>NOMBRE D'ASSOCIÉS</b>	1 941
🏠	<b>VALEUR VÉNALE <sup>(1)</sup></b>	73,9 M€
🏢	<b>NOMBRE D'IMMEUBLES</b>	32
📏	<b>SURFACE TOTALE DU PATRIMOINE</b>	29 248 m <sup>2</sup>
🔑	<b>NOMBRE DE LOCATAIRES</b>	48
📊	<b>MONTANT D'ENDETTEMENT</b>	4,6 M€

<sup>(1)</sup> Valeur vénale au 31/12/2019 des immeubles détenus directement et indirectement corrigée de la cession intervenue en 2020. La valeur vénale au 31 décembre 2020 sera publiée dans le document d'information du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ainsi que sur le site internet de la société de gestion.

### PERFORMANCES 2020 <sup>(2)</sup>

📈	<b>DVM 2020 <sup>(3)</sup></b>	4,08 %
📉	<b>VPM 2020 <sup>(4)</sup></b>	0,38 %
	<b>TRI <sup>(5)</sup></b>	
🏠	5 ans	8,83 %
🏠	10 ans	4,99 %

<sup>(2)</sup> Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale des associés.

<sup>(3)</sup> Le taux de distribution sur la valeur de marché (DVM) de la SCPI est la division du dividende brut avant prélèvement libératoire versé au titre de l'année 2020 par le prix moyen acheteur de l'année 2020.

<sup>(4)</sup> Variation du prix moyen de la part entre 2019 et 2020

<sup>(5)</sup> Le taux de rendement interne (TRI) est le taux qui est tel que la valeur actuelle nette de placement est nulle (les flux actualisés de décaissement et d'encaissement se compensent).




66, rue Marcel Bontemps – Boulogne-Billancourt (92)



Connectez-vous à votre **espace associé** pour suivre vos participations ou pour toute autre information :

[www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)

## LES INDICATEURS CLÉS À FIN DE SEMESTRE

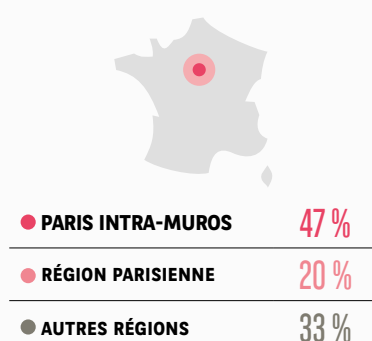
	<b>DISTRIBUTION DU SEMESTRE</b> (3T + 4T 2020)	<b>7,30 €/PART</b>
	<b>TAUX D'OCCUPATION FINANCIER (TOF) « ASPIM »</b> (JUIL. - DÉC. 2020)	<b>88,8 %</b>

	<b>NOMBRE DE PARTS ÉCHANGÉES AU COURS DU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE</b>	<b>580</b>
	<b>DERNIER PRIX D'EXÉCUTION AU 31/12/2020</b>	
	Acquéreur	<b>345,87 €/PART</b>
	Vendeur	<b>315,00 €/PART</b>
	Variation vs dernier prix 31 déc. 2019	<b>-13,2 %</b>

## ACTUALITÉ IMMOBILIÈRE DU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2020

### Répartition du patrimoine

Répartition géographique\*  
(au 31/12/2020)



Répartition par type d'actif\*  
(au 31/12/2020)

	<b>LOCAUX COMMERCIAUX</b>	<b>57 %</b>
	<b>BUREAUX</b>	<b>40 %</b>
	<b>LOCAUX D'ACTIVITÉ</b>	<b>3 %</b>

\* Sur la base des dernières valeurs vénales connues.

L'actif  
du semestre



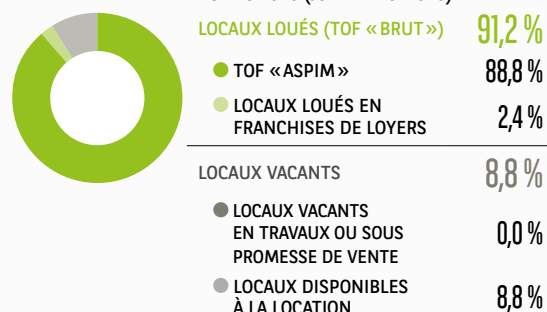
### Activité locative

	<b>ENTRÉE</b>	
1	POUR UN TOTAL DE LOYERS ANNUALISÉS DE :	<b>22 K€</b>
	ET UNE SURFACE TOTALE DE :	<b>194 m<sup>2</sup></b>
	<b>LOYERS FACTURÉS</b>	<b>2,1 M€</b>

### Taux d'occupation financier (TOF)

	1S 2020	2S 2020	Variation
TOF «ASPIM»**	90,1 %	88,8 %	-1,3 point
TOF «BRUT»	90,1 %	91,2 %	+1,1 point

TOF 2S 2020 (JUIL. - DÉC. 2020)



\*\* Calcul selon méthodologie «ASPIM».

## DISTRIBUTION (POUR UNE PART DE PLEINE JOUISSANCE)

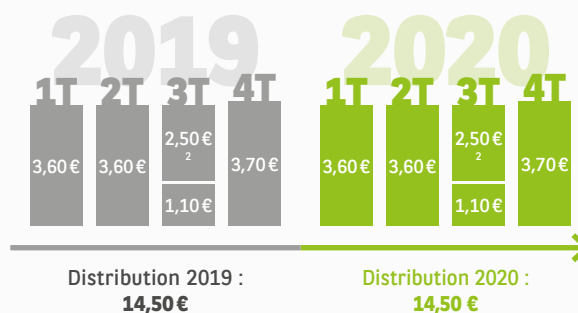
### Acomptes trimestriels (€/part)

ACOMPTÉ DU 3 <sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2020, PAR PART	1,10 €
Distribution complémentaire partielle du solde net des +/- values sur cessions d'immeubles	2,50 €
Date de versement	26/10/2020
ACOMPTÉ DU 4 <sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2020, PAR PART	3,70 €
Date de versement	25/01/2021
DISTRIBUTION DU SEMESTRE (3T+4T 2020)	7,30 €
Dont revenus de produits financiers	-
Dont revenus de valeurs mobilières	-
Prélèvements sociaux sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (17,2%)	-
Prélèvement obligatoire à la source sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (12,8%) à titre d'acompte sur l'IR <sup>1</sup>	-

<sup>1</sup> Sauf cas de dispense justifié

<sup>2</sup> Montants des plus-values versées dans les conditions décidées aux assemblées du 17 juin 2019 et du 28 septembre 2020.

### Rappel de distribution (€/part)



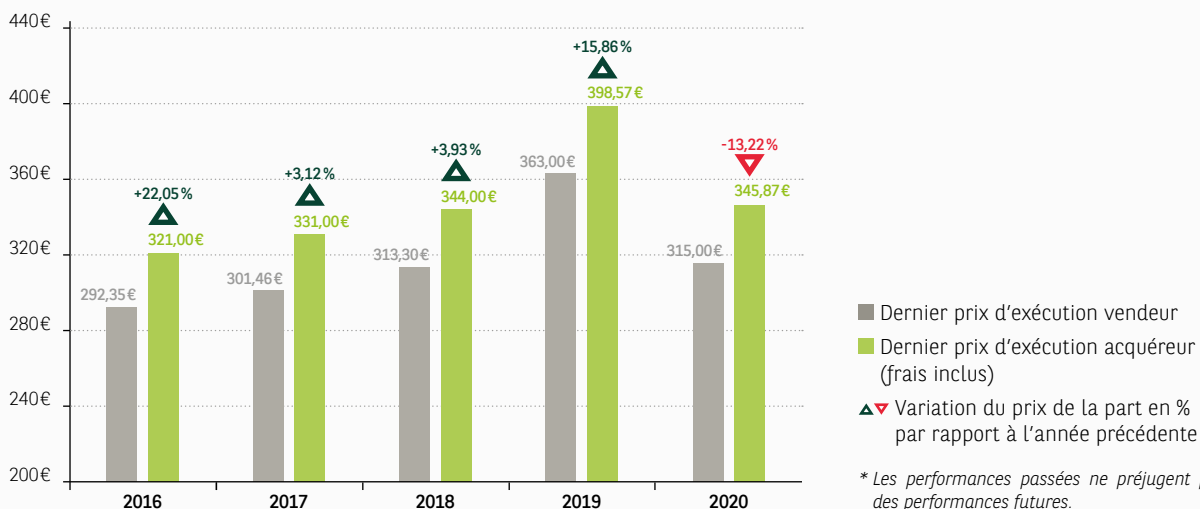
## MARCHÉ DES PARTS DU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2020

### Indicateurs du semestre

<b>NOMBRE DE PARTS ÉCHANGÉES AU COURS DU SEMESTRE</b>	<b>VOLUME DE TRANSACTIONS</b>	<b>DERNIER PRIX D'EXÉCUTION AU 31/12/2020</b>	<b>NOMBRE DE PARTS INSCRITES À LA VENTE AU 31/12/2020 (% DU NOMBRE TOTAL DE PARTS)</b>
580	186 K€	ACQUÉREUR 345,87 €/PART	1 993 SOIT 0,83 %
		VENDEUR 315,00 €/PART	

### Indicateurs historiques

#### Évolution des prix d'exécution\* par part



# FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

Le marché des parts permet d'acquérir ou céder des parts de SCPI sur le marché secondaire. Retrouvez l'intégralité du fonctionnement du marché secondaire sur [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr) et sur la note d'information (chapitre - modalités de sortie) de votre SCPI.

- 1 MANDAT D'ACHAT/VENTE ET INFORMATION SUR L'ÉTAT DU MARCHÉ**  
Disponibles auprès de votre conseiller ou de la société de gestion **01 55 65 20 01** et sur le site [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)
- 2 ENVOI DU MANDAT**  
À votre conseiller bancaire distributeur ou la société de gestion :  
167, quai de la bataille de Stalingrad – 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex par courrier avec A/R.
- 3 CENTRALISATION ET HORODATAGE**  
Par la société de gestion.
- 4 CONTRÔLE ET INSCRIPTION AU CARNET D'ORDRES**  
Des ordres validés par la société de gestion selon les conditions mentionnées sur les mandats et la note d'information.
- 5 CONFRONTATION**  
Confrontation des ordres d'achat et de vente et fixation du prix d'exécution permettant l'échange du plus grand nombre de parts.
- 6 PUBLICATION DU PRIX D'EXÉCUTION**  
et du nombre de parts échangées sur le site [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr) ou au **01 55 65 20 01** dès le jour de la confrontation.
- 7 TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ**  
Inscription sur le registre des associés.
- 8 DÉCLARATIONS AU TRÉSOR PUBLIC - INFORMATION DES DONNEURS D'ORDRE**  
Paiement des droits et impôts, information des acquéreurs et paiement aux vendeurs.

Fixation du prix d'exécution	Règles de jouissance
Fréquence : Dernier jour ouvré de chaque mois à 12h. Prochaines dates : 29/01 - 26/02 - 31/03 - 30/04 - 31/05 - 30/06	Les ordres doivent être reçus et validés au plus tard la veille, avant midi.
	Dans le cas d'un achat au cours des deux premiers mois du trimestre civil, l'acquéreur a la jouissance des parts achetées au premier jour du trimestre. Dans le cas d'un achat au cours du 3 <sup>ème</sup> mois, c'est le vendeur qui conserve la jouissance des parts sur la totalité du trimestre.

*La SCPI ne garantit pas la revente de ses parts.*

Les associés peuvent consulter le site internet de la société de gestion ([www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)) ou appeler le 01 55 65 20 01 (« Relations Clients » de BNP Paribas REIM France).

**Sopronente, Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe** - Visa de l'AMF à la note d'information : SCPI n°09-05 en date du 3 mars 2009 actualisée en juillet 2014.

**BNP PARIBAS REIM FRANCE** - Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP-07000031 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2007 et du 15 avril 2014 au titre de la directive AIFM. Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. Les fonctions de gestion financière et/ou des risques assumées par la société de gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.

167, quai de la Bataille de Stalingrad, 92867 Issy-les-Moulineaux cedex

Téléphone : 01 55 65 20 01 (Relation clients) - Site web : [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr) - Messagerie : [reim-bnpparibas@realestate.bnpparibas](mailto:reim-bnpparibas@realestate.bnpparibas)

